



## Compte en Banque personnel dans un divorce

-----  
Par Moniquette

Bonjour, Merci de vos réponses, j ai un compte bancaire ainsi qu une assurance vie perso, nous allons divorcer, mon mari ne connaît pas ces comptes, l avocat ou le notaire ,après vente de notre maison ,recherchent ils, tous les comptes bancaires automatiquement ou juste si l un en fait la demande.  
Merci d avance

-----  
Par ESP

Bonjour  
Quel est votre régime matrimonial ?

-----  
Par Moniquette

Bonjour  
Pas de contrat de mariage et divorce par consentement mutuel  
Merci

-----  
Par ESP

Tout les fonds détenus avant mariage restent personnels, sinon ils sont communs quel que soit l'intitulé du compte ou du contrat.

-----  
Par Moniquette

Mais comment le conjoint peut il connaître ces comptes? Y a t il une recherche demandée soit par l avocat, soit par le notaire

-----  
Par ESP

Je ne réponds que par le droit.  
Dissimuler est de l'illégalité et peut coûter cher.

-----  
Par Moniquette

Oui je comprends, merci beaucoup